Commission des alcools et des jeux de l'Ontario
90, av. Sheppard E., bureau 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4
Tél. : 416-326-8700
Téléc. : 416-326-5555
Interurbains sans frais en Ontario : 1-800-522-2876

Autorisation d'un magasin de détail sur les lieux d'un établissement vinicole – vin de miel

☐ Nouvelle	☐ Déménagement	☐ Supplémentaire

Autorise les établissements vinicoles admissibles pourvus d'un permis de fabricant de la CAJO valide à exploiter un magasin de vente au détail de vin de miel.

Pour plus d'information, veuillez vous reporter au **Guide pour les magasins de détail d'établissements vinicoles**.

1. Renseignements sur l'auteur de la demande

Veuillez indiquer le nom de la personne ou de l'entité présentant cette demande d'autorisation.

*Genre d'auteur de demande : ☐ Association ☐ Personne morale ☐ Société en commandite ☐ Société en nom collectif ☐ Entreprise à propriétaire unique	*Nom officiel : Faisant affaire sous le nom de :

*Structure juridique : ☐ Intérêts privés ☐ Secteur public ☐ Fiducie ☐ Sans but lucratif	Numéro de personne morale :

Territoire de constitution : ☐ Ontario ☐ Palier fédéral ☐ Autre (préciser) :	Date de constitution : AAAA MM JJ

2. Renseignements sur la personne à contacter

*Nom de la personne à contacter :		*Genre de contact : ☐ Mandataire ☐ Auteur de la demande ☐ Avocat ☐ Autre	
Téléphone :	Autre numéro :	Télécopieur :	*Courriel :
Meilleur moyen pour entrer en contact : ☐ Poste ☐ Télécopieur ☐ Adresse électronique ☐ Téléphone			

Adresse Postale

☐ Canada ☐ É.-U. ☐ Autre (préciser) : _____	Adresse :	
Ville/Village :	Province/État :	Code postal :

 © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017

Adresse Physique ☐ (Même qu'adresse postale)

☐ Canada ☐ É.-U. ☐ Autre (préciser) : _____	Adresse :	
Ville/Village :	Province/État :	Code postal :

Adresse D'Entreprise ☐ (Même qu'adresse postale)

☐ Canada ☐ É.-U. ☐ Autre (préciser) : _____	Adresse :	
Ville/Village :	Province/État :	Code postal :

3. Renseignements Sur Les Locaux

Veuillez fournir des renseignements sur les locaux faisant l'objet de cette demande.

Nom des locaux :	Exploitant :

Adresse Physique

Adresse :	Ville/Village :	Province/Pays :	Code postal :

Adresse Postale ☐ (*Même qu'adresse physique*)

☐ Canada ☐ É.-U. ☐ Autre (préciser) : _____	Adresse :	
Ville/Village :	Province/État :	Code postal :

Renseignements sur la personne à contacter pour les locaux ☐ (Utilisez mes renseignements)

Nom de la personne à contacter :	Téléphone :	Autre numéro :

Télécopieur :	Courriel :	Meilleur moyen pour entrer en contact : ☐ Poste ☐ Télécopieur ☐ Adresse électronique ☐ Téléphone

4. Questions

Remarque : Si vous avez besoin d'aide pour votre demande, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle de la CAJO au 1-800-522-2876 (interurbains sans frais) ou au 416-326-8700.

Avant de soumettre cette demande, veuillez répondre aux questions suivantes :

1. Numéro du permis de fabricant pour établissement vinicole	

2. Est-ce que vous possédez ou louez, et exploitez au moins 100 colonies d'abeilles?	Oui ☐ Non ☐
3. Est-ce que l'établissement vinicole est titulaire d'un certificat d'inscription valide délivré par l'apiculteur provincial aux termes de la *Loi sur l'apiculture*?	Oui ☐ Non ☐
4. Est-ce que le lieu principal de fabrication sera situé à l'endroit où on fait l'extraction du miel?	Oui ☐ Non ☐
5. Est-ce que l'établissement vinicole fabriquera du vin à partir de fruits ou de raisin? **Dans l'affirmative,** Une **Autorisation d'un magasin de détail sur les lieux d'un établissement vinicole – vin de fruits** est exigée pour le vin de fruits. Une **Autorisation d'un magasin de détail sur les lieux d'un établissement vinicole – vin de raisin** est exigée pour le vin de raisin.	Oui ☐ Non ☐
6. Est-ce que la fermentation principale se fera sur le lieu de fabrication où le magasin doit être situé?	Oui ☐ Non ☐
7. Est-ce que le mélange se fera sur le lieu de fabrication où le magasin doit être situé?	Oui ☐ Non ☐
8. Est-ce que le vieillissement en vrac (au moins trois mois) se fera sur le lieu de fabrication où le magasin doit être situé?	Oui ☐ Non ☐
9. Est-ce que la gazéification artificielle (vin mousseux) se fera sur le lieu de fabrication où le magasin doit être situé?	Oui ☐ Non ☐
10. Est-ce que la fermentation secondaire (vin mousseux) se fera sur le lieu de fabrication où le magasin doit être situé?	Oui ☐ Non ☐
11. Est-ce que la gazéification artificielle (vin mousseux) se fera sur le lieu de fabrication où le magasin doit être situé?	Oui ☐ Non ☐
12. Est-ce que l'ajout d'aromatisant (vins fortifiés) se fera sur le lieu de fabrication où le magasin doit être situé?	Oui ☐ Non ☐
13. Est-ce que tout le vin sera entreposé sur place? Remarque : Il faut obtenir l'autorisation écrite de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) avant d'entreposer du vin dans un entrepôt situé à l'extérieur des lieux. **Si la réponse est << Non >>,** où sera-t-il entreposé? _____	Oui ☐ Non ☐
14. L'établissement vinicole a-t-il l'intention de confier à un transporteur public qui est une tierce partie la livraison, à des membres du public, de vin vendu par l'entremise du magasin de détail proposé sur le lieu de fabrication?	Oui ☐ Non ☐

15. Le magasin proposé sera-t-il situé à 1 kilomètre ou moins d'un édifice pour le culte, d'une école, d'un parc public ou terrain de jeux, d'un centre communautaire ou d'une bibliothèque? **Dans l'affirmative,** vous devez aviser par écrit ces institutions de votre intention d'ouvrir un magasin de détail. Une copie de chaque avis doit aussi être envoyée à la CAJO. L'avis doit indiquer que toute objection au projet doit être envoyée par écrit au registrateur dans les 15 jours de la date de l'avis.	Oui ☐ Non ☐

16. Partagez-vous la propriété et le contrôle du lieu de fabrication avec un autre fabricant titulaire de permis? **Dans l'affirmative,** les critères d'admissibilité exigent que si plusieurs fabricants titulaires de permis possèdent et contrôlent un lieu de fabrication, l'auteur de la demande doit détenir un droit de propriété et un contrôle substantiels du lieu et fournir les documents qui le prouvent.	Oui ☐ Non ☐

5. Documentation

La demande doit être accompagnée du ou des documents ci-dessous.

Pour que votre demande soit traitée, vous devez soumettre les documents indiqués comme étant exigés. D'autres documents pourront être fournis n'importe quand au cours du processus de demande.

Genre de document	Description	Exigé?
Plan d'étage	Plan d'étage du magasin de détail proposé, y compris la superficie en pieds carrés.	Oui
Renseignements municipaux pour une autorisation de magasin de détail	Formulaire « Renseignements municipaux pour une autorisation de magasin de détail » dûment rempli.	Oui
Lettre d'avis	S'il y a lieu, une copie des lettres d'avis envoyées à un édifice pour le culte, une école, un parc public, un terrain de jeux, un centre communautaire ou une bibliothèque est exigée. Les lettres d'avis doivent préciser que toute objection à l'établissement du magasin proposé doit être transmise au registrateur dans les 15 jours de la date de ces lettres.	
Propriété et contrôle	S'il y a lieu, tout document complémentaire démontrant un droit de propriété et un contrôle substantiels du lieu de fabrication.	
Plan du magasin	Plan renfermant des détails sur le lieu de fabrication et l'emplacement du magasin proposé. Exigences supplémentaires : - Pour un magasin d'un établissement vinicole de vin de **fruits** : Indiquez l'emplacement des arbres fruitiers. Pour un magasin d'un établissement vinicole de vin de **raisin** : Indiquez l'emplacement des vignobles	
Documents complémentaires	Tout document supplémentaire qui pourrait être utile pour le processus d'examen.	

6. Signature de l'auteure ou auteur ou des auteurs de la demande

La demande doit être signée ci-dessous par la ou le propriétaire de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une entreprise personnelle.

La demande doit être signée ci-dessous par une personne habilitée à engager l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.

La demande doit être signée ci-dessous par tous les associés lorsqu'il s'agit d'une société en nom collectif.

Déclaration

☐ En signant cette formule, je déclare (nous déclarons) solennellement que les renseignements fournis sont fidèles et exacts.

Nom en lettres moulées	Signature	Date AAAA MM JJ
Nom en lettres moulées	Signature	Date AAAA MM JJ
Nom en lettres moulées	Signature	Date AAAA MM JJ

Avis

Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont recueillis aux termes de la *Loi sur les permis d'alcool*, L.R.O. 1990, chap. L.19 ou de la *Loi sur les alcools*, L.R.O. 1990, chap. L.18 dans le but premier de déterminer l'admissibilité à un permis, un permis de circonstance ou une autorisation liée à une demande présentée en vertu de la *Loi sur les permis d'alcool* ou de la *Loi sur les alcools*. Ces renseignements peuvent également être divulgués aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, chap. F.31. Les questions relatives à la collecte de renseignements doivent être adressées au chef de l'admissibilité pour les permis d'alcool, Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, 90, avenue Sheppard Est, bureau 200, Toronto ON M2N 0A4. Téléphone : 416-326-8700 ou 1-800-522-2876 (interurbains sans frais en Ontario). Courriel : customer.service@agco.ca.